

COMMUNE DE VABRES L'ABBAYE

Département de l'Aveyron  
Arrondissement de Millau  
Canton de Saint-Affrique

Nombre de Conseillers en exercice : 15  
de Présents : 11  
de Votants : 14

Vote : Pour : 14          Contre : 0          Abstention : 0

Extrait du Registre  
Des délibérations du Conseil Municipal  
Séance du Jeudi 19 Octobre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le dix-neuf octobre à 18h30, le conseil municipal de Vabres l'Abbaye, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Frédéric ARTIS, maire.

Etaient présents : M. Frédéric ARTIS, Mme Géraldine ARTIS, M. Arnaud BERNARD, M. Gérard CAILHOL, Mme Myriam ESPERANCE, M. Loïc MARAVAL, M. Gaëtan PRIVAT, M. Simon PUECH, M. Sébastien ROUSTAN, Mme Marie-Claude SIRE, M. Jean-François VIDAL.

Procurations : Mme Catherine CADENET à Mme Géraldine ARTIS, Mme Laure GARRIBOTTO à M. Jean-François VIDAL, Mme Claudine IACOVO à M. Frédéric ARTIS.

Absente : Mme Isabelle NEGRE

Secrétaire de séance : M. Sébastien ROUSTAN

**Objet : Décision Modificative 2 –Budget Communal**

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 57,

Vu le budget de de la commune 2023,

Suite à la dissolution du budget CCAS (délibération n°2023-039 du 29.06.23), Monsieur le maire propose au Conseil Municipal d'autoriser la décision modificative suivante :

Transfert du résultat de clôture du CCAS vers le budget communal :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution crédits	Augmentation crédits	Diminution crédits	Augmentation crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
D 65134 : Aides		16 034.14€		
<b>TOTAL D 65 : Autres charges de gestion co</b>		<b>16 034.14€</b>		
R 002 : Résultat de fonctionnement reporté				16 034.14€
<b>TOTAL R 002 : Résultat de fonctionnement reporté</b>				<b>16 034.14€</b>
<b>Total</b>		<b>16 034.14€</b>		<b>16 034.14€</b>
<b>Total Général</b>		<b>16 034.14€</b>		<b>16 034.14€</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **AUTORISE** la décision modificative ci-dessus.

Fait et délibéré à Vabres l'Abbaye, les jours, mois et an susdits.

Pour copie conforme  
Accusé de réception en préfecture  
012-211202866-20231019-2023052-DE  
Reçu le 20/10/2023



Maire